

Meximieux, le 4 juillet 2024

Madame, Monsieur,

La Ville de Meximieux, en partenariat avec les commerçants du marché local et l'Union des Commerçants et Artisans de Meximieux (UACM) organise la :

Foire d'automne du dimanche 20 octobre 2024

Ouverture au public de 9h00 à 19h00

Inauguration prévue à 9h30
en bas de la rue de Lyon
(rond-point de la Billonnette)

Si vous souhaitez y participer, merci de vous inscrire à l'aide du bulletin ci-joint. A retourner en Mairie de Meximieux au plus tard le 27 septembre 2024 (à l'attention de Sabine VASQUEZ).

Vous trouverez avec la fiche d'inscription, le règlement relatif aux modalités d'organisation de la foire.

Veillez croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de nos salutations les meilleures.

Jean-Luc RAMEL
Maire

Rémy OHANESSIAN
Président de l'U.A.C.M

André PEYAUD
Président de la
Fédération de l'Ain des
marchés de France

BULLETIN D'INSCRIPTION FOIRE D'AUTOMNE
à retourner en MAIRIE DE MEXIMIEUX
pour le 27 septembre 2024
à l'attention de Sabine VASQUEZ
3, rue Ban Thévenin - 01800 MEXIMIEUX

Je soussigné(e) : Nom et Prénom

Nom de l'enseigne ou de l'entreprise :

Adresse de la boutique ou du siège social :

commerçant à Meximieux, artisan ou commerçant non sédentaire, dans l'activité suivante :

Numéro de téléphone : _____

Adresse mail (**important**) : _____

N° de SIRET : _____

Je suis commerçant de Meximieux et réserve un linéaire de :

- Longueur : _____
- Profondeur (maxi 4m) : _____

Soit un montant dû de (longueur uniquement) x 3 €, soit _____ €

Je suis commerçant non sédentaire et je réserve un linéaire de :

- Longueur : _____
- Profondeur (maxi 4m) : _____

Soit un montant dû de (longueur uniquement) x 5 €, soit _____ €

Important : si votre véhicule fait partir de votre emplacement, le métrage demandé ne peut être inférieur à la longueur du véhicule.

Facturation :

Société

Nom propre

Adresse de facturation (si différente)

Je m'engage à régler ce montant dès réception de l'avis des sommes à payer (édité par le Trésor Public) à l'issue de la Foire.

Toute somme impayée entrainera la radiation définitive de l'exposant pour les prochaines années et autres manifestations de la ville.

Pour les commerçants non sédentaires, l'inscription doit être accompagnée de :

- Copie de la carte de commerçant non sédentaire
- Copie de l'assurance en cours de validité
- Extrait Kbis de moins de 3 mois

J'ai lu et j'accepte le règlement de la foire d'Automne de Meximieux et atteste sur l'honneur de l'exactitude des renseignements fournis.

Signature :